

Prendre un académicien en faute

Par Vĩnh Đào JJR 61



Le mois dernier, je me suis permis quelques piques à l'encontre de Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, au sujet de son livre *Dans le jardin des mots*. Sur ma lancée, je vais aujourd'hui m'intéresser à un autre membre de cette illustre compagnie.

J'ai sous les yeux un petit livre intitulé *L'Académie par un des quarante*, publié par Le cherche midi en 2009. Dans la présentation en 4^e de couverture, on peut lire: "*L'auteur de ce livre enjoué – ni libelle ni pamphlet mais plutôt défense et illustration de l'Académie française – sait de quoi il parle puisqu'il est membre de l'Illustre Compagnie [...] Ainsi, sous la plume de notre immortel irrévérencieux, découvrons-nous avec délices l'histoire, les us et les coutumes, les arcanes et les moments savoureux de cette Académie qui est, selon l'auteur, le club le plus sélect et le plus fermé du monde.*"

Nous sommes ainsi invités à pénétrer dans les coulisses de cette vénérable institution créée par Richelieu en 1635 et découvrir les petits et grands secrets plus ou moins bien gardés de l'Académie française. Ne désirant manifestement pas s'attirer les foudres de ses collègues, l'auteur s'est réfugié dans l'anonymat, signant son livre par un énigmatique "*un des quarante*". Nous savons donc simplement qu'il est l'un des 40 immortels, membres de l'Académie en cette année 2009.

L'ouvrage nous relate un grand nombre d'anecdotes sur la vie, le mode de fonctionnement de cette illustre assemblée, anecdotes qui certainement ne manquent pas au cours de sa longue histoire de plus de quatre siècles. Il nous est notamment rapporté quelques répliques les plus cocasses du folklore académique. La première est de Nicolas Beauzée, grammairien auteur d'une *Grammaire générale*, élu à l'Académie en 1772. Rentrant un soir chez lui à l'improviste, il surprend Mme Beauzée passablement dévêtue dans les bras d'un jeune homme. Celui-ci, dans son grand embarras, eut ce cri du cœur:

– *Je vous avais bien dit qu'il fallait que je m'en aille!*

- -

– *Que je m'en allasse, monsieur, que je m'en allasse!*, rectifia l'académicien courroucé.

Pour le grammairien, une faute de langage est encore plus insupportable que l'affront qui lui a été infligé. Puisque la proposition principale est au passé ("*Il fallait*"), l'imparfait du subjonctif s'impose dans la proposition subordonnée ("*que je m'en allasse*"). Qu'il soit dit en passant que de nos jours le subjonctif présent est parfaitement admis dans ces cas mêmes où la principale est au passé, l'imparfait du subjonctif ne subsistant que dans la langue écrite et souvent seulement à la 3^e personne du singulier (*qu'il fût, qu'il vînt* etc.). Nous aurons l'occasion d'y revenir un peu plus loin.

L'autre réplique vient d'Emile Littré, le grand lexicologue auteur des dictionnaires qui portent son nom. Il fut élu à l'Académie française en 1871, après qu'une première candidature eut été rejetée en 1863. Lui se trouvait dans une situation exactement inverse. Il fut pincé par son épouse dans sa bibliothèque, en pleine affaire avec la bonne. Mme Littré, sainte femme, eut un haut-le-corps devant ce spectacle et cria d'une voix altérée: – *Je suis surprise!*

Littré la rectifia: – *Non, madame, vous êtes étonnée, c'est moi qui suis surpris.*

Pour le lexicographe, évidemment, chaque mot a son sens précis. Etonné: troublé par une violente émotion. Surpris: pris à l'improviste.

Le livre abonde en anecdotes délicieuses de ce genre.

On apprend aussi que les académiciens, avant d'élire un candidat à un fauteuil vacant, se livrent parfois à de petits calculs intéressés. Ainsi le vicomte Henri de Bornier, auteur dramatique, poète, romancier, critique théâtral, mais aussi viticulteur de son métier, vit son élection anormalement retardée. La raison était toute simple: le candidat avait l'habitude d'envoyer des caisses de vin de sa production en cadeau aux académiciens, lesquels en déduisaient que s'ils le faisaient entrer à l'Académie, les cadeaux cesseraient aussitôt. Henri de Bornier, mort au tout début du XX^e siècle, en 1901, ne fut élu qu'en 1893, à l'âge de 68 ans.

Comme la nature humaine ne change guère, l'auteur relate un autre cas semblable mais qui se passe à une époque récente: "*Il arriva récemment la même mésaventure à un critique littéraire assez influent, qui portait aux nues les moindres babioles que nous publiions et qui attendit son siège six fois plus longtemps qu'un demi-inconnu, de crainte que son zèle, tout à coup, ne refroidisse*" (p. 79).

J'arrive enfin là où je voulais en arriver: prendre (enfin) un académicien en faute. Passons d'abord sur la concordance des temps. La phrase étant au passé, il aurait fallu "*ne refroidît*". Mais l'imparfait du subjonctif ayant pratiquement disparu, du moins dans la langue parlée, admettons sans problème le présent "*ne refroidisse*". Le problème est ailleurs. Dans cette phrase ainsi construite, le membre de phrase *de crainte que son zèle...* ne se rapporte pas au sujet, c'est-à-dire le critique littéraire qui attendait d'être élu, mais à un sujet virtuel: les académiciens qui rechignaient à l'élire. Il y a là, à l'évidence, une faute de syntaxe.

La phrase devrait être tournée autrement. Soit: "*Il arriva récemment la même mésaventure à un critique littéraire assez influent, qui portait aux nues les moindres babioles que nous publiions et qui attendit son siège six fois plus longtemps qu'un demi-inconnu, car nous craignons que son zèle, tout à coup, ne refroidisse*".

Soit, si on veut conserver la locution "de crainte que": "*Il arriva récemment la même mésaventure à un critique littéraire assez influent, qui portait aux nues les moindres babioles que nous publiions et que nous faisons attendre son siège six fois plus longtemps qu'un demi-inconnu, de crainte que son zèle, tout à coup, ne refroidisse.*"

Faute vénielle, diriez-vous, mais qu'un professeur de français ne manquerait pas de relever dans la copie d'un collégien. Donc faute quand même, que n'aurait pas dû commettre un académicien.

Ce n'est pas dans l'intention de l'auteur de ces lignes de vouloir *couper un cheveu en quatre*, mais simplement offrir à ses lecteurs un petit moment de divertissement.

12.2012